

Note d'information aux familles Restauration scolaire pour l'année 2021 - 2022

Actualisation des données plateforme

La ville de Brives-Charensac a fait le choix d'opter pour un système de réservation des repas de cantine qui est accessible uniquement en ligne à partir du lien suivant :

<https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr/>

⇒ Tous les parents dont les enfants ont déjà mangé à la cantine disposent déjà d'un compte sur cette plateforme, nous vous informons qu'à compter du jeudi 8 juillet 2020, tous les comptes usagers seront bloqués.

En prévision de la prochaine rentrée, vous devez, **entre le 12 et le 24 juillet ou à partir du 16 août 2021, vous rendre sur votre espace personnel afin de :**

1 - Modifier la classe de votre (vos) enfant(s) (niveau d'affectation à la rentrée de septembre 2021 : Grande section, CP...) et le cas échéant la **nouvelle école** (ex : passage de l'école maternelle à une école élémentaire publique de la ville).

2 - Fournir les nouveaux justificatifs (justificatif de domicile de moins de 3 mois et justificatif employeur pour les enfants hors commune dont un parent travaille sur la commune) pour l'année scolaire à venir. Après avoir mis en ligne les pièces demandées, un délai de validation est nécessaire pour activer votre compte et permettre la réservation des repas.

⇒ Pour ceux qui ne disposent pas de compte et souhaitent inscrire leur enfant dès la rentrée, nous vous invitons à vous rendre sur le site pour créer votre compte ou bien vous rapprocher des services municipaux, **entre le 12 et le 24 juillet ou à partir du 16 août 2021.**

Dans tous les cas, nous vous invitons à effectuer ces démarches le plus rapidement possible afin de permettre une gestion plus aisée de la validation des comptes.

Pour tout problème particulier, les services municipaux se tiennent à votre disposition.

**LA PLATEFORME SERA DE NOUVEAU ACCESSIBLE POUR LES RESERVATIONS DES REPAS
A COMPTER DU LUNDI 23 AOUT 2021**

Rappel : si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine le 2 septembre, jour de rentrée des classes, son inscription doit être validée sur le site avant le mardi 31 août, 8h00.

Laurent DUFAUD,
Adjoint en Charge Des affaires scolaires

P10

